



Université de l'Ontario Français

---

Rapport de la première année d'opération de  
l'Université de l'Ontario français (UOF)

Le 20 novembre 2018

# Introduction

Ce rapport de la première année d'opération de l'UOF fait état des réalisations de l'université en date du 20 novembre 2018. L'Université de l'Ontario français a été créée par la *Loi de 2017 sur l'Université de l'Ontario français*<sup>1</sup> adoptée par Queen's Park le 14 décembre 2017 et promulguée le 9 avril 2018. Ses opérations ont été prises en charge par le Comité technique de mise en œuvre (CTMO), son Conseil de gouvernance et son équipe administrative.

Le Comité technique de mise en œuvre de l'UOF a été mis sur pied le 22 novembre 2017 à la suite de la signature de l'entente de paiement de transfert entre le ministère de la Formation et des Collèges et Universités de l'Ontario (MFCU) et l'Université Ryerson. Son mandat original devant se terminer le 31 mars 2018, il a été reconduit jusqu'au 15 janvier 2019.

Le Conseil de gouvernance a été nommé le 9 avril 2018 au moment de la promulgation de la Loi. Aux douze membres nommés par le Gouvernement de l'Ontario, s'est ajouté le recteur par intérim en date du 1er juillet 2018.

L'équipe administrative de l'UOF est formée du personnel recruté par le CTMO à partir de décembre 2017, auquel se sont ajoutés des membres recrutés par l'UOF dès lors que son Conseil de gouvernance a été mis en place.

La mise en œuvre de l'UOF en application de la Loi de 2017 sur l'Université de l'Ontario français prévoit la création de programmes d'études et de leurs conditions de prestation en vue de l'accueil d'une première cohorte de 300 étudiants en septembre 2020 et qui se donne comme objectif d'atteindre plus de 2000 étudiants en 2030.

Pour y parvenir, le CTMO a lancé une série de chantiers prioritaires visant à établir :

- les instances et mécanismes de gouvernance de l'université;
- l'embauche d'une équipe administrative;
- les premiers programmes d'études qui seront offerts et leurs modalités de livraison;
- les emplacements physiques à court, moyen et long termes ainsi que la configuration des espaces physiques et des environnements numériques compte tenu de la nature des programmes et du modèle pédagogique retenu;
- les services à mettre sur pied pour assurer le recrutement des futurs étudiants, la qualité de leur expérience et leur succès académique et professionnel;

---

<sup>1</sup> Loi de 2017 sur l'Université de l'Ontario français. L.O. 2017, CHAPITRE 34 ANNEXE 43.  
<https://www.ontario.ca/fr/lois/loi/17u34/>.

- les partenariats permettant à l'université de réaliser sa mission afin notamment d'offrir à tous ses étudiants des expériences de travail au cours de leurs études dans le secteur institutionnel, communautaire et privé;
- la création du Carrefour francophone du savoir et de l'innovation qui regroupera de multiples partenaires dans son site permanent;
- ses opérations de communications et de marketing en vue du recrutement des premières cohortes d'étudiants;
- le cadre budgétaire approprié pour les premières années d'opération de l'UOF sur le plan des revenus et des dépenses.

Durant sa première année d'existence, l'UOF a accompli un travail considérable permettant de réaliser des progrès notables dans l'ensemble de ces chantiers en s'appuyant sur le Rapport du Conseil de planification<sup>2</sup>.

---

<sup>2</sup> Rapport du Conseil de planification pour une université de langue française. « Innover localement, Exceller mondialement : Proposition pour une université de langue française en Ontario ». <http://www.tcu.gov.on.ca/epep/publications/ConseilPUFO-aug2017-f.pdf>. 30 juin 2017.

# La gouvernance

L'UOF a développé une grille de compétences recherchées pour les membres du premier Conseil de gouvernance de l'UOF et la présidente du CTMO a soumis à la Ministre une liste de 12 noms de personnalités détenant de telles compétences, tout en reflétant la diversité et la composition démographique de la population de la région du Centre-Sud-Ouest de l'Ontario et de la clientèle visée.

Les membres du Conseil de gouvernance nommés par le Gouvernement de l'Ontario le 9 avril 2018 se réunissent mensuellement pour travailler à pied d'œuvre afin de réaliser le mandat qui leur a été confié de faire en sorte que l'UOF ouvre ses portes et accueille des étudiants en septembre 2020. Ce mandat stipule que les membres du Conseil doivent notamment former un Conseil permanent, élaborer des règlements et un programme universitaire, planifier les immobilisations et les activités, négocier des partenariats et des ententes de services, recruter du personnel universitaire et administratif, et effectuer les autres travaux préparatoires nécessaires. Afin de permettre une transition optimale entre le CTMO et le premier Conseil de gouvernance, quatre des cinq membres du CTMO siègent au Conseil de gouvernance. L'autre membre du CTMO participe également aux réunions du Conseil de gouvernance en tant que membre non-votant afin d'appuyer le travail de ce dernier.

Le Conseil de gouvernance a élu sa présidente en mai 2018 et créé plusieurs comités composés de membres du Conseil, et dans certains cas de membres externes, afin de faire avancer les chantiers prioritaires de l'UOF. Il s'agit du :

- Comité ad hoc pour la sélection du rectorat;
- Comité de gouvernance et d'éthique;
- Comité des affaires académiques ;
- Comité des finances, de l'audit et des infrastructures;
- Comité des ressources humaines;
- Comité stratégique de réseautage et de marketing.

Depuis sa création, le Conseil de gouvernance a déjà adopté une série de décisions, à savoir :

- le recrutement du recteur par intérim;
- l'adoption des règlements administratifs de régie interne:
  - Règlement no 1 : Règlement administratif de l'Université de l'Ontario français;
  - Règlement no 2 : Règlement sur les affaires bancaires de l'Université de l'Ontario français;
  - Règlement no 3 : Règlement administratif du Conseil de gouvernance de l'Université de l'Ontario français;
  - Règlement no 4 : Règlement administratif du Sénat de l'Université de l'Ontario français.
- l'élection de la présidence et vice-présidence du Conseil selon les modalités définies par le Conseil de gouvernance;

- l'approbation des quatre programmes de baccalauréat à soumettre au MFCU et à la Commission d'évaluation de la qualité de l'éducation postsecondaire de l'Ontario (PEQAB - Postsecondary Education Quality Assessment Board);
- l'adoption de cinq règlements académiques;
- l'examen du budget 2018-2019 reçu pour information;
- la sélection d'un site à moyen terme;
- une résolution pour demander la « désignation totale » de l'UOF en vertu de la Loi sur les services en français.

Les politiques suivantes prévues au Règlement ministériel<sup>3</sup> du 18 juillet 2018 pour que le premier Conseil accède à son statut permanent le 15 janvier 2019, seront soumises pour adoption lors de l'assemblée du Conseil de gouvernance en décembre :

- les politiques pour assurer la conformité aux directives données en vertu du paragraphe 10 (1) ou 12 (1) de la Loi de 2010 sur la responsabilisation du secteur parapublic;
- un programme écrit de rémunération des cadres qui est conforme au Règlement de l'Ontario 304/16 (Cadre de rémunération des cadres) pris en vertu de la Loi de 2014 sur la rémunération des cadres du secteur parapublic;
- les processus et procédures pour répondre aux demandes sous la Loi sur l'accès à l'information et la protection de la vie privée;
- une politique en matière de violence sexuelle qui est conforme aux exigences du paragraphe 17 (3) de la Loi sur le ministère de la Formation et des Collèges et Universités.

De plus, l'UOF travaille actuellement à remplir une nouvelle exigence en ce qui concerne la mise en place d'une politique sur la liberté d'expression. Le Conseil de gouvernance votera sur l'adoption de cette politique lors de sa séance de décembre.

---

<sup>3</sup> Loi de 2017 sur l'Université de l'Ontario français. Règlement de l'Ontario 217/18. Composition du premier Conseil et transition. <https://www.ontario.ca/fr/lois/reglement/180217>

# L'équipe administrative

Comme l'UOF ne disposait pas de politiques de dotation et de rémunération, l'embauche d'une équipe administrative, recrutée sur une base contractuelle par voie de prêt de service ou au moyen d'un achat de service auprès du groupe Média TFO, a été privilégiée durant cette phase de démarrage. Cette équipe est à l'œuvre afin de coordonner l'ensemble des opérations de l'UOF. Cette équipe de dix membres est composée du recteur par intérim; du chargé de mission programmes d'études; du chargé de mission approches et formation pédagogiques; du chargé de mission administration; du chargé de mission finances et infrastructure; du chargé de mission communications et marketing; du secrétaire du Conseil de gouvernance; de la secrétaire adjointe du Conseil de gouvernance; d'une adjointe administrative ainsi que d'un gestionnaire de projets. À cette équipe se sont joints deux étudiants universitaires chargés d'animer les réseaux sociaux et la communauté étudiante, tel que le Groupe conseil étudiant.

L'équipe et le Comité des ressources humaines du Conseil de gouvernance a commencé à travailler au développement de la politique de dotation et de rémunération nécessaire au recrutement et à l'affectation de personnes dans des postes permanents au sein de l'UOF.

L'équipe qui tient une réunion hebdomadaire de concertation documentée au moyen d'un procès-verbal en-ligne s'est dotée d'outils de gestion de projets performants lui permettant de garder une vue d'ensemble sur l'avancement des multiples chantiers, incluant une carte conceptuelle des chantiers actuels et futurs, un mécanisme de suivi du statut des chantiers, une plateforme de partage de documents, un organigramme et une banque de données des divers intervenants.

Grâce à l'usage optimal des technologies de communications numériques, l'UOF réussit à mener avec succès ses nombreux chantiers. Les membres de son équipe et de ses comités sont dispersés dans l'ensemble du pays, voire à l'international, et ces technologies de communications nous permettent de collaborer efficacement tout en respectant nos budgets en vue d'assurer l'ouverture de l'université en 2020.

# Les programmes d'études

Les programmes d'études de l'UOF s'inscrivent dans trois volets: un premier volet constitué des programmes d'études uniques à l'UOF (son ADN); un deuxième volet constitué de programmes professionnels qui seront offerts en partenariat avec des institutions existantes offrant déjà de tels programmes accrédités; et un troisième volet offrant la possibilité aux étudiants des établissements de langue anglaise de la région du Centre-Sud-Ouest de suivre en français des cours dans les programmes d'études de l'UOF leur permettant ainsi de développer leurs compétences académiques et professionnelles en langue française et ainsi de consolider leurs compétences bilingues.

## Volet 1

Les quatre premiers programmes de baccalauréat spécialisé ont été élaborés, avec l'aide d'une soixantaine d'experts parmi les plus réputés, novateurs et visionnaires au Canada et à l'échelle internationale, et soumis à la PEQAB à la fin septembre 2018. Une première ébauche de ces programmes complétée à la mi-juillet a fait l'objet de consultations à plusieurs niveaux (Comité d'experts, Comité externe, Groupe conseil étudiant, étude informelle et rétroaction par la PEQAB). La version révisée de ces programmes a fait l'objet d'un examen par le Comité des affaires académiques qui en a recommandé l'approbation et fut adoptée par le Conseil de gouvernance à sa séance de septembre. Les quatre programmes ont été soumis officiellement au ministère de la Formation, des Collèges et Universités et à PEQAB le 1er octobre 2018. Chaque programme représente 1200 pages, incluant les syllabus de 120 cours de premier cycle. Ces quatre programmes de nature transdisciplinaire sont intitulés :

- Baccalauréat spécialisé en études de la pluralité humaine;
- Baccalauréat spécialisé en études des environnements urbains;
- Baccalauréat spécialisé en études de l'économie mondialisée; et,
- Baccalauréat spécialisé en études des cultures numériques.

En attendant l'approbation par PEQAB et le MFCU du programme en études des cultures numériques, l'UOF a entamé une discussion avec La Cité collégiale afin de s'associer dans une initiative de double diplomation, collégiale et universitaire, sur ce thème.

Une quinzaine de politiques académiques sont requises par la PEQAB pour l'approbation des programmes dont quatre ont déjà été approuvées et les autres ont été élaborées et sont en voie d'approbation par les instances du Conseil de gouvernance. Un groupe travail sur les politiques académiques élabore les premières ébauches qui sont par la suite soumises au Comité des affaires académiques et au Conseil.

En plus de la nature transdisciplinaire de ses programmes, l'UOF se démarque par la place cruciale que prend la pédagogie dans leurs modalités de livraison. Celle-ci est

axée sur les étudiantes et étudiants et préconise leur apprentissage par des procédés inductifs plutôt que transmissifs; une dimension expérientielle en milieu de travail et une approche collaborative. L'objectif de ces choix pédagogiques est de mieux préparer les étudiants pour la demande des milieux de travail de l'avenir. L'apprentissage se fera au moyen du développement de compétences transversales requises dans la vie en société et le monde du travail d'aujourd'hui et de demain, telles que : la pensée critique et la résolution de problèmes ; la créativité ; la communication; et la collaboration. Les étudiants auront également le choix de compléter un profil international, créatif/entrepreneurial, recherche ou coop.

Le numérique étant au cœur de cette nouvelle université du 21<sup>e</sup> siècle, les unités d'apprentissage seront offertes au moyen de la co-modalité, c'est-à-dire simultanément en présentiel et en ligne. Ceci permettra aux étudiants de choisir le mode qui leur convient le mieux en fonction des circonstances de leur vie, notamment lors de leurs stages en milieu de travail. Les progrès accomplis par les étudiants seront suivis à l'aide d'un portfolio numérique.

Les modalités de livraison des programmes ont été élaborées avec l'aide de plusieurs groupes de travail composés d'experts en pédagogie universitaire recrutés parmi les plus compétents et novateurs au pays :

- Groupe de travail sur la thématique de l'Économie mondialisée;
- Groupe de travail sur la thématique des Cultures numériques;
- Groupe de travail sur la thématique de la Pluralité humaine;
- Groupe de travail sur la thématique des Environnements urbains;
- Équipe d'expertes et d'experts en développement de programmes;
- Équipe d'expertes et d'experts en pédagogie de l'enseignement supérieur;
- Équipe d'expertes et d'experts en bibliothèques;
- Équipe d'expertes et d'experts en internationalisation;
- Équipe d'expertes et d'experts sur le portfolio linguistique et interculturel;
- Équipe d'expertes et d'experts sur la co-modalité;
- Rapport d'experte sur l'apprentissage expérientiel et les programmes Coop;
- Groupe de travail sur l'élaboration des programmes de pédagogie de l'enseignement supérieur;
- Comité consultatif du programme en études de l'Économie mondialisée;
- Comité consultatif du programme en études Cultures numériques;
- Comité consultatif du programme en études de la Pluralité humaine;
- Comité consultatif du programme en études des Environnements urbains; et,
- Groupe de travail UOF-La Cité sur les cultures numériques.

Les experts auxquels nous avons fait appel proviennent de 25 universités canadiennes et internationales : RyersonU, uToronto, UQTR, OCADU, uMontréal, uWestern, uOttawa, uLaval, uMoncton, UQAM, uStPaul, uSudbury, Collège universitaire dominicain, TELUQ, uSherbrooke, uConcordia, BrockU, uHearst, INRS-UCS, UWaterloo McGillU, Hautes École de travail social (Genève), Paris-Diderot (4), Paris-Sorbonne Nouvelle (3), Hochschule Fresenius OnlinePlus (Allemagne).

Enfin, un projet de certificat en pédagogie de l'enseignement supérieur a été développé en fonction de notre signature pédagogique par une équipe réduite de trois experts. Ce programme est actuellement examiné par un groupe de travail élargi, réunissant des expertes et des experts de la pédagogie de l'enseignement supérieur provenant de diverses universités et collèges. Le rôle de ce groupe de travail est d'en proposer une version finale pour approbation au Comité des affaires académiques du



Conseil de gouvernance en février 2019. Ce certificat sera d'abord offert aux enseignants de La Cité collégiale dès l'été 2019 puis par la suite aux professeurs qui seront embauchés à l'UOF afin de les préparer à enseigner avec une pleine maîtrise de la signature pédagogique de l'UOF. Dans un deuxième temps, la formation sera offerte en ligne ou dans une formule intensive sur place (à Toronto ou ailleurs, selon la demande) à tout professeur et diplômé de premier cycle désirant se perfectionner en pédagogie de l'enseignement supérieur selon notre modèle pédagogique.

Tous les programmes de ce volet ont été élaborés en définissant d'abord les résultats d'apprentissage (compétences) visés, puis en développant des unités d'apprentissage qui permettent d'atteindre ces résultats.

## Volet 2

Pour ce qui est des programmes universitaires de type professionnel, le mandat de l'UOF est, dans la mesure du possible, de s'associer avec des universités partenaires afin de répondre aux besoins les plus urgents de la clientèle du Centre-Sud-Ouest et, plus largement de la francophonie ontarienne.

Vu la pénurie d'enseignantes et d'enseignants en éducation de langue française, et à la demande du ministère FCU, l'UOF a formé dès le printemps 2018 un groupe de travail qui se penche sur l'offre d'un programme alternatif en enseignement en langue française. Un tel programme devrait permettre de former des adultes titulaires d'un baccalauréat afin qu'ils puissent entreprendre une pratique d'enseignement le plus rapidement possible, avec un certificat de qualification et d'inscription provisoire, tout en complétant leur diplôme de B. Ed. (alternatif). L'étude des meilleures pratiques à cet égard est en cours et une consultation sur les besoins spécifiques des conseils scolaires de langue française de l'Ontario est en cours de planification. L'UOF envisage aussi, dans un deuxième temps, d'offrir une maîtrise en enseignement en partenariat avec l'Université de Toronto (OISE).

L'UOF a entamé des discussions préliminaires avec un partenaire universitaire potentiel quant à l'offre de ses programmes de Common Law en français, à Toronto. En même temps, elle envisage de constituer un groupe de travail pour cerner les besoins de formation les plus pressants dans la région dans le domaine juridique.

Toujours avec ce même partenaire, l'UOF a aussi entamé des discussions préliminaires pour l'offre de programmes en santé et en travail social et a constitué un groupe de travail pour cerner les besoins de la communauté francophone du Centre-Sud-Ouest.

## Volet 3

Nous avons établi des premiers contacts avec des universités, dont l'Université Ryerson, OCADU et la Faculté des arts et sciences de l'Université de Toronto, afin d'ouvrir la possibilité à leurs étudiants de suivre des cours de contenu en français en vue de leur décrocher un Certificat de compétences académiques et professionnelles en langue française, sur la base d'ententes de réciprocité et de lettres de permission. Un groupe d'expertes a développé le concept de ce certificat au cours du printemps 2018. Ce troisième volet a pour but de consolider les compétences en français des futurs professionnels présentement inscrits dans des programmes offerts seulement en langue anglaise dans la région, et qui seront appelés à exercer leur profession tout en fournissant des services aux communautés francophones de la région (par ex., psychologues, conseillers en orientation, travailleurs sociaux, etc.).

# Les emplacements physiques

Des espaces administratifs à court terme ont été loués dans les bureaux du Groupe Média TFO, ce qui a permis de bénéficier de taux de location bien en deçà des budgets approuvés par le Conseil du Trésor. Cette colocation présente l'avantage pour l'UOF de bénéficier de l'expertise de TFO en matière de ressources humaines, de communications, du numérique et des technologies de l'information. L'UOF a entrepris la recherche de locaux de plus grande dimension compte tenu de sa croissance prévue au cours des prochains mois qu'impliquera l'embauche du personnel académique et du personnel administratif essentiel pour la mise sur pied du Centre d'excellence en apprentissage en vue de l'accueil des étudiants en septembre 2020. La proximité de TFO demeure pour l'UOF une condition essentielle à son succès. Ce partenariat entre l'UOF et TFO constitue de fait un projet pilote en vue d'une collaboration permanente entre les deux institutions lorsqu'elles seront situées dans l'éventuel Carrefour francophone du savoir et de l'innovation.

L'UOF a exploré plusieurs options en vue de choisir le site à long terme pouvant accueillir sa clientèle étudiante lorsqu'elle arrivera à maturité. Ce site devra être capable aussi d'héberger le Carrefour francophone du savoir et de l'innovation et une résidence étudiante qui pourrait être gérée par la Maison de la Francophonie. Une quinzaine de partenaires potentiels ont signalé leur intérêt à se joindre au Carrefour. Outre le Groupe Média TFO, l'un d'entre eux est le Théâtre français de Toronto qui travaille présentement au développement d'une boîte noire qui sera intégrée dans la conceptualisation du Carrefour ainsi que dans certains de nos programmes d'études. Le TfT a commandé une étude de faisabilité concernant ses futures installations qui inclut l'option de son aménagement dans le site permanent de l'UOF. Des pourparlers ont été menés et se poursuivent avec plusieurs constructeurs et partenaires potentiels.

Après avoir exploré la possibilité d'une colocation avec le Collège Boréal comme prévu dans le mandat original du CTMO, il a été finalement décidé d'un commun accord, entre l'UOF, le Collège Boréal et les ministères concernés, que cette option n'était pas viable à cette étape-ci. Cette impossibilité est due à plusieurs raisons. Le Collège Boréal devant déménager à la fin de son bail et s'installer dans de nouveaux locaux pour la rentrée de 2020, ce dernier devait fournir ses spécificités pour l'aménagement des locaux dès février 2018. Or, l'UOF avait besoin de plus de temps pour définir ses programmes d'études et leurs modalités de livraison avant de déterminer la dimension et les spécifications de ses espaces à long terme; l'UOF avait également l'obligation de travailler avec les partenaires du Carrefour francophone du savoir et d'innovation pour définir leurs besoins et leurs échéanciers. De plus, il était évident qu'il y avait un manque de disponibilité de locaux vacants pouvant accueillir plusieurs centaines d'étudiants au centre-ville de Toronto. Pour ces raisons, l'université a décidé de prendre le temps nécessaire pour planifier correctement son site permanent. Elle a réduit par conséquent ses besoins d'espace de 100 000 pieds carrés à 50 000 pieds carrés à partir de 2020 et n'occupera 100 000 pieds carrés que vers 2025, au plus tôt. Le Collège Boréal a signé de son côté un bail à long terme pour 100 000 pieds carrés.

L'UOF a donc procédé à la recherche d'un site de 50 000 pieds carrés pour son site à moyen terme en conformité avec de nouveaux paramètres fournis par le Conseil du Trésor. Après des études du marché locatif établies par Infrastructure Ontario et par la firme Avison & Young, il est devenu évident qu'il n'y avait qu'une seule propriété en développement qui répond aux objectifs de taille, d'emplacement, de coût, de configuration, d'accessibilité, de calendrier, de durée du bail, de visibilité et d'utilisation pour l'ouverture de l'université au centre-ville de Toronto en septembre 2020. L'UOF a finalisé le projet de bail avec ce constructeur immobilier qui répond à la totalité des exigences établies par le Conseil du Trésor, et ceci avec plusieurs dispositions avantageuses pour l'UOF. L'université a remis au gouvernement de l'Ontario une demande d'approbation le 20 juillet 2018.

# Le Carrefour francophone du savoir et de l'innovation

L'UOF a mené un processus de concertation avec ses partenaires potentiels pour réaliser la planification du Carrefour francophone du savoir et de l'innovation. Le Carrefour regroupera dans ses installations permanentes une quinzaine d'institutions et organismes francophones de la région, qui seront intégrés dans sa mission académique, créant une synergie transformative tant pour l'université que pour ces organismes. Une première réunion du groupe de travail des partenaires du Carrefour a eu lieu en février 2018 pour valider la mission commune : 1) contribuer aux objectifs innovateurs de l'UOF en enseignement, en recherche, et en apprentissage expérientiel; 2) favoriser un milieu francophone dynamique et professionnel qui servira d'incubateur d'entrepreneuriat et de créativité; et 3) capitaliser sur le regroupement pour réaliser des économies d'échelle et offrir une complémentarité de services et un partage des espaces commun et de co-travail. Des discussions ont eu lieu avec les partenaires pour déterminer leurs besoins physiques et opérationnels, leurs contributions à l'UOF, et leurs échéanciers.

Le groupe de travail s'est réuni une deuxième fois pour valider la répartition des partenaires en sous-groupes selon leurs domaines d'intérêts, leurs services, et leurs contributions à l'UOF. Des discussions en sous-groupes spécifiques et individuelles auront lieu pour préciser leurs besoins et créer un plan d'affaires pour soutenir la création du Carrefour qui comprendra des éléments tels que la mission/vision, le financement, l'organisation, et les buts et objectifs à long terme.

# La configuration des environnements

Les espaces administratifs et académiques de l'UOF seront résolument du 21<sup>e</sup> siècle. Un comité pédagogique a d'abord défini les paramètres de la pédagogie inductive, expérientielle et collaborative axée sur le développement de compétences. Le travail de ce comité a posé les bases pour procéder au design des espaces physiques de l'UOF. La firme Educational Consulting Services (ECS) a été chargée pour sa part de traduire cette vision pédagogique dans la définition des espaces physiques. Cette dernière a été active dans la détermination de l'adéquation du choix du site à moyen terme lors de nos négociations avec le constructeur. Par ailleurs, un comité d'experts sur la pédagogie offerte en co-modalité (présentiel et en ligne) a déposé un rapport sur les façons de marier les espaces physiques et numériques.

Nous avons travaillé de concert avec TFO et la firme de conseil BDO pour établir la stratégie numérique de l'UOF, dont le rapport préliminaire a été examiné et le rapport final est attendu à la fin novembre 2018. Le Comité numérique, co-présidé par Normand Labrie, recteur par intérim de l'UOF, et Éric Minoli, vice-président - Technologies et Optimisation du Groupe Média TFO, a tenu vingt-deux ateliers afin d'arrêter cette stratégie globale couvrant l'ensemble des activités d'affaires de la future université tant pour ce qui est des opérations académiques que pour les activités administratives. La totalité de ces ateliers a déjà eu lieu. Cet exercice a permis de préciser davantage les ressources financières nécessaires pour définir l'infrastructure technologique et numérique de l'UOF, en symbiose avec la stratégie d'affaires de l'UOF.

# Les services

L'une des caractéristiques les plus innovantes de l'UOF sera la mise sur pied d'un Centre d'excellence en apprentissage qui proposera une offre intégrée de services pour assurer le recrutement des futurs étudiantes et étudiants, la qualité de leur expérience et leur succès académique et professionnel. Centré d'abord et avant tout sur l'étudiante et l'étudiant, il regroupera de façon holistique et intégré l'ensemble des services à la communauté universitaire et aux collectivités comportant sept grands volets bien intégrés dans la stratégie numérique de l'UOF :

- Un volet pédagogique incluant les services d'appui au design pédagogique et à l'apprentissage au moyen d'un portfolio numérique et d'un portfolio linguistique;
- Un volet ressources offrant l'expertise bibliothécaire et des technologies de l'information;
- Un volet soutien à la création, à la recherche, à l'innovation et à la mobilisation des connaissances, notamment au moyen d'infrastructures numériques;
- Un volet registrarial assurant la gestion des demandes d'admission et des dossiers académiques incluant les portfolios numériques, les placements en stages en milieu de travail, la mobilité étudiante nationale et internationale, et le suivi du placement des finissants et anciens étudiants;
- Un volet aide financière au moyen de bourses d'études et de fonds d'aide financière;
- Un volet vie étudiante axé sur la participation citoyenne du corps étudiant de même que sur la créativité et l'ouverture sur la collectivité; et,
- Un volet services aux étudiants, incluant les soins de santé et de services sociaux et psychologiques, d'immigration et d'aide au logement.

Le développement de ces sept volets va requérir un travail intense au cours des prochains mois afin de préparer l'accueil de la première cohorte d'étudiants. Des travaux préparatoires sont actuellement en cours dans certains d'entre eux.

Le volet pédagogique notamment comprend la création d'un portfolio numérique. Des portfolios existants seront pris en compte et serviront d'inspiration pour la définition et la construction du portfolio de l'Université de l'Ontario français. Ce portfolio inclura le portfolio linguistique et interculturel qui permettra de garder une trace structurée et dynamique des expériences et des parcours qui auront permis aux étudiants de développer un ensemble de compétences, dont :

- des compétences académiques optimales et mesurables en français et en anglais ainsi que des compétences dont l'objectif sera à définir par l'étudiant dans au moins une langue supplémentaire;
- des compétences interculturelles en matière de communication et de gestion de projets.

Le volet recherche et innovation est en cours de préparation notamment avec un rapport sur les services de recherche remis en septembre. Ce volet comprend les composantes suivantes : Approche holistique, Politiques d'appui à la recherche et innovation, Services de recherche, Infrastructures de recherche, Gestion des données ouvertes, Propriété intellectuelle, et Mobilisation et valorisation de la recherche.

En matière de création et de mobilisation et valorisation de la recherche et des connaissances en français, ce qui est au coeur de notre mission de produire, d'enseigner et de mobiliser le savoir en français pour une population d'expression française, nous avons déjà créé une revue scientifique en libre accès qui sera hébergée par le Consortium Érudit. La revue *Enjeux et société / Approches transdisciplinaires* a été fondée afin de faire de l'UOF un lieu d'excellence pour la recherche en transdisciplinarité et en pédagogie universitaire. Cette revue évaluée par les pairs portera sur les quatre créneaux de l'université (cultures numériques, économie mondialisée, environnements urbains et pluralité humaine) mais aussi sur la pédagogie de l'enseignement supérieur. Un appel à contributions a été lancé pour le premier numéro de la revue qui portera sur les Approches pédagogiques innovantes. L'appel à contributions pour le deuxième numéro est en cours de finalisation sur le thème du Numérique dans l'enseignement supérieur. Les prochains numéros porteront sur les thèmes suivants : Accès et équité comme conditions de l'excellence en enseignement supérieur et Francophonie et cosmopolitisme en Ontario.

En outre, l'UOF a prévu offrir à l'hiver ses premières conférences, invitant un panel d'experts et d'étudiants à présenter l'université de demain.

Enfin pour ce qui est du volet services aux étudiants, des discussions ont été entamées avec le Centre francophone de Toronto qui pourrait devenir le principal prestataire de services aux étudiants pour ce dernier volet en extension de ses propres secteurs d'activité et d'expertise.

# Les partenariats

L'UOF dispose déjà de partenariats solides avec le Groupe Média TFO qui l'appuie dans ses opérations, notamment en matière de ressources humaines; de communications et de marketing ; du numérique et des technologies de l'information. Elle s'appuie également sur l'Université Ryerson pour ce qui est de la gestion financière.

Des partenariats avec d'autres institutions universitaires sont en cours de discussion au Canada et à l'international dans le but de créer des programmes de mobilité et de collaboration scientifique. À cet effet, l'UOF a commandé une étude devant lui servir à développer sa stratégie internationale qui la guidera dans les choix à faire en matière de partenariats internationaux. Plusieurs institutions ont déjà signifié leur intention d'établir des partenariats avec l'UOF dont l'Université Laval ou l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne.

L'UOF travaille sur un projet d'entente d'affiliation ou d'association potentielle avec d'autres universités ontariennes, par exemple avec l'Université Saint-Paul, l'Université de Sudbury, l'Université de Hearst et le Collège universitaire dominicain. Un groupe de travail a été mis sur pied en janvier 2018 avec les rectrices et les recteurs des universités susmentionnées pour discuter de leurs attentes et des défis. Le groupe de travail s'est entendu sur le besoin de faire une étude de faisabilité dans les prochains mois (impliquant des analyses documentaires et financières, de la concertation entre les partenaires, et de la consultation auprès d'experts et des parties prenantes) pour identifier et évaluer les modèles d'affiliation/collaboration entre chaque institution et l'UOF en vue d'établir un réseau universitaire provincial « par et pour » les francophones, d'en évaluer l'impact financier pour chaque institution, et les autres coûts associés à l'établissement et le maintien d'un tel réseau.

La possibilité d'offrir un programme en collaboration avec La Cité collégiale dans le secteur des cultures numériques fait l'objet de travaux qui progressent de manière encourageante. Après quatre séances de travail, il a été convenu de viser, à moyen terme, l'offre d'un double diplôme (collégial et baccalauréat) en études des cultures numériques et, à court terme, le développement conjoint de nos approches pédagogiques, le partage de ressources pédagogiques et l'harmonisation de nos infrastructures numériques afin de favoriser une articulation éventuelle de nos activités d'apprentissage.

Des discussions afin d'offrir un programme conjointement avec le Collège Boréal ont également été entamées.

L'UOF doit maintenant développer des partenariats dans le monde institutionnel, communautaire et privé afin d'offrir des occasions d'apprentissage par l'expérience à ses étudiants. Un rapport déposé à la fin septembre par une experte reconnue propose une stratégie d'intégration de l'approche expérientielle dans le cadre de tous les cours et pour l'implantation ultérieure d'un programme coop optionnel. L'éducation



coopérative consiste à alterner les sessions académiques et les stages rémunérés en milieu de travail. Les stages fournissent une expérience dans un milieu de travail lié au domaine d'études de l'étudiant et de l'étudiante. L'option d'éducation coopérative suivra les exigences établies par l'Association canadienne de l'enseignement coopératif. Une demande d'accréditation sera effectuée pour chacun des programmes lorsque lesdits programmes seront suffisamment matures. Deux organismes ont exprimé leur intérêt d'appuyer l'UOF: Mitacs et le Conseil des technologies de l'information et des communications (CTIC).

L'UOF est déjà membre d'organisations telles que : l'Assemblée de la francophonie de l'Ontario, le Club canadien de Toronto, Advantage Ontario, l'Association of Governing Boards of Universities and Colleges, et le Groupe consultatif pour les établissements privés et hors-province conférant des grades, ainsi que les universités ontariennes avec une autorité restreinte pour décerner des grades (POPDOG, Private and Out-of-Province Degree in Ontario Group).

Elle entreprend également des démarches afin de devenir membre de Universités Canada, l'Agence universitaire de la francophonie, le Council of Ontario Universities, l'Association canadienne d'éducation de langue française, le Consortium des universités de la francophonie ontarienne et la Fédération des sciences humaines.

# Les communications et le marketing

Une stratégie de communications et de marketing a été élaborée pour les premiers mois de fonctionnement de l'UOF visant à asseoir la notoriété de l'institution et à assurer sa présence dans le domaine public (logo, web, médias, événements, etc.). L'université dispose d'un site web et de comptes Facebook, LinkedIn, YouTube et Twitter. Afin de se faire connaître aux niveaux local, national et international, l'UOF procède à des annonces publiques à chaque étape de sa construction.

L'UOF a développé une identité visuelle et déposé la marque de commerce à l'Office de la propriété intellectuelle du Canada qui est un organisme dépendant du ministère fédéral d'Innovation, Sciences et Développement économique Canada.

L'UOF travaille au développement de contenu promotionnel sous forme de portraits vidéo des membres du Conseil de gouvernance. Faisant appel à la technologie du Laboratoire d'univers virtuel (LUV) du Groupe Média TFO, une série de cinq capsules promotionnelles ont été développées afin de présenter l'histoire de l'UOF, son rôle aux niveaux national et international, son fonctionnement, son approche pédagogique innovante et ses espaces physiques et virtuels. Celles-ci ont été mises en ligne pendant la semaine du 19 novembre 2018.

L'UOF vise à consulter les étudiantes et étudiants à chaque étape de sa construction. À cet effet, une de ses premières initiatives s'est traduite par le lancement de la campagne "Crée ton université" sur les médias sociaux, appelant les élèves du secondaire et les étudiantes et étudiants postsecondaires de l'Ontario à se joindre à ses différents travaux et à concevoir l'université de demain. Soutenue par une opération médiatique avec Koubra Hagggar, membre du Conseil de gouvernance et porte-parole de l'UOF auprès de la communauté étudiante, la campagne a permis à l'UOF de recruter une trentaine de jeunes qui échangent à travers un groupe Facebook, participent aux travaux et aux rencontres initiés par l'université, et qui formeront au cours des deux prochaines années ses premiers ambassadeurs au sein de la communauté étudiante.

En vue de sa participation dans les foires et des salons étudiants, un kiosque reflétant la vision de l'UOF est également en cours de conception pour démarrer le processus de recrutement.

En parallèle à ces activités courantes, le Comité stratégique de réseautage et de marketing se réunit tous les mois pour concevoir un Plan stratégique de réseautage et de marketing couvrant les deux prochaines années, qui sera finalisé au début de l'année 2019 et mis en œuvre dès le printemps 2019.

# Le cadre budgétaire

L'UOF a obtenu en avril 2018 l'approbation par le Conseil du Trésor de ses budgets pour ses trois premières années d'opération (2018-2019, 2019-2020 et 2020-2021) sur la base des recommandations du rapport du Conseil de planification en termes de revenus (subventions de démarrage, subventions gouvernementales et inscriptions étudiantes) et des dépenses (salaires du personnel administratif et académique, opérations et immobilisations).

L'université a également établi divers scénarios pour tenir compte des éventuelles décisions gouvernementales dans le contexte de l'examen des finances publiques par le gouvernement nouvellement élu.

L'UOF a d'abord produit un budget révisé qui fait preuve de sa bonne gestion financière en réduisant ses prévisions de dépenses de 10% pour l'année fiscale actuelle réduisant par conséquent les montants demandés au Conseil du Trésor. Cette réduction des prévisions de dépenses a été rendue possible par une diminution du fonds de contingence émanant du report d'embauches de membres de l'équipe administrative depuis juillet 2018.

L'UOF a travaillé de concert avec le MFCU afin que l'entente de transfert de paiement à l'Université Ryerson soit prolongée au-delà du 30 septembre en vue d'assurer un mécanisme de financement continu et stable en attendant les décisions du Conseil du Trésor. La prolongation de l'entente permet à l'UOF de maintenir ses activités pendant deux mois en utilisant les sommes déjà versées tout en réduisant ses dépenses pour respecter ses engagements existants, sans toutefois pouvoir continuer à faire appel à des consultants externes, ni procéder à de nouvelles embauches, ni établir de nouveaux contrats. Cette situation a pour effet de ralentir les travaux de mise en oeuvre de l'UOF de deux mois et représente un risque quant à sa capacité d'ouverture en 2020.

En ce qui concerne les approbations gouvernementales pour le financement de ses infrastructures, l'université a collaboré étroitement avec le gouvernement et d'autres partenaires pour négocier un accord sur le site à moyen terme de l'université.

En outre, l'UOF a mandaté la firme BNP Performance de lui obtenir un numéro d'affaires et un numéro de charité auprès de l'Agence Revenu Canada. L'université a déjà reçu son numéro d'affaires.

# Conclusion

En somme, l'UOF considère qu'il a rempli le mandat visant à établir les conditions pour l'ouverture de l'Université en septembre 2020 tel que défini par le MFCU dans les délais qui lui étaient impartis. Il reste certes beaucoup de travail à accomplir d'ici 2020, mais nous sommes déterminés à tout faire pour que l'UOF assume pleinement le rôle qui lui est confié.